

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

5. HABILLEMENT ET TEXTILE

5.3. TRAVAIL DU CUIR

OUVRIER / OUVRIERE EN MAROQUINERIE

PROFIL DE QUALIFICATION

	Validation par la C.C.P.Q.	Le 2 juillet 2002
--	----------------------------	-------------------

LE METIER

Le maroquinier / La maroquinère confectionne :

- des objets pouvant se mettre dans des poches ou des sacs (ex : porte- monnaie, portefeuilles,...),
- des sacs, étuis, ceintures, porte-documents et autres applications du travail du cuir sur mesure à la demande des clients.

NB : la fabrication des malles, attachés- case, boîtes, coffrets, bagages, gaines ou protections,... (ex : mallettes pour médecins, infirmières, valisettes , gaines pour couteaux , pour armes,...) appartient plus spécifiquement au domaine de la gainerie- sellerie.

Il y a deux secteurs de fabrication: l' artisanat et l' industrie. La grande différence se situe au niveau de la division du travail : l'artisan doit pouvoir assumer, seul, toutes les fonctions ; l'industrie ou les gros ateliers répartissent les fonctions selon le personnel spécialisé .

Le métier de maroquinier regroupe plusieurs fonctions : celles de styliste , modéliste , coupeur, pareur, piqueur, assembleur- façonnier.

En annexe se trouvent d'autres métiers, à savoir, le garnissage des sièges et banquettes des véhicules ou autres et le métier de bourrelier.

Ce métier nécessite des compétences

- en connaissance des cuirs et autres matériaux, des points de couture, du patronage, des gabarits,
- en création,
- en réalisation

et requiert des qualités de précision , de méticulosité et de patience.

Les articles sont conçus par un bureau de style, l'artisan lui-même ou un croquis fourni par le client.

Les grandes maroquineries engagent des ouvriers maroquiniers qui assurent le travail de coupeur, pareur, façonnier-monteur et piqueur.

TRAVAIL DU PIQUEUR.	2.4. Poser la « quincaillerie » (boucles, attaches, fermoirs, serrures , rivets,...).	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les indications de la gamme opératoire. • Repérer les marques pré-perforées adéquates. • Utiliser les machines à riveter et autres.
	2.5. Piquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de base. • Maîtriser les différentes machines existantes (machine à coudre plate ,à bras, à colonne,...) • Utiliser correctement les pieds de biche. • Savoir insérer un passe- poil, une bordure retournée,... • Savoir coudre à sec une « tirette ».
3. CONTROLER DU DEBUT A LA FIN DU TRAVAIL.	3.1. Vérifier le travail durant le processus de fabrication.	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la qualité de son travail à chaque étape.
4. ORGANISER.	4.1. Agencer l'atelier au point de vue technique.	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionner dans des récipients ad hoc les métaux, papiers, cuirs, plastiques en vue du recyclage. • Prévoir un panier pour les chutes de cuir réutilisables.
	4.2. Agencer les différents postes de travail selon la législation en vigueur.	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager les postes de travail de manière à exécuter le travail avec rapidité et efficacité. • Respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et d'environnement. • Procéder au tri des matières.
	4.3. Participer à la gestion des stocks.	<ul style="list-style-type: none"> • Signaler au responsable la diminution du stock.
5. ENTRETENIR .	5.1. Assurer la maintenance de l'outillage et du matériel.	<ul style="list-style-type: none"> • Dépoussiérer et huiler les machines. • Vérifier et entretenir l'outillage. • Détecter les pannes et faire appel au technicien.
6. CONDITIONNER LA MARCHANDISE .	6.1. Utiliser l'emballage prévu.	<ul style="list-style-type: none"> • Répertorier les différents types de conditionnement. • S'assurer de l'efficacité de l'emballage.

B.FONCTIONS TRANSVERSALES

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1.RESPECTER LES NORMES DE SECURITE, D'HYGIENE, D'ERGONOMIE ET D'ENVIRONNEMENT.	1.1. Respecter les différentes normes en vigueur..	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règlements de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie . • Procéder au tri des matières dans le respect de l'environnement..
2. RESPECTER LE CODE DU TRAVAIL.	2.1. Respecter le règlement d'ordre intérieur de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer ce règlement. • Accepter les contraintes du métier.
3. TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LES AUTRES SERVICES.	3.1. Entretenir un esprit d'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer de bonnes relations avec les autres membres du personnel. • S'adapter à un groupe. • Collaborer avec les autres membres de l'équipe en vue d'un rendement optimal. • Aider un autre membre de l'équipe en cas de problème.
	3.2. Enregistrer critiques et directives.	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter de reconnaître ses erreurs techniques.
4.PLANIFIER SON TEMPS DE TRAVAIL.	4.1. Respecter le planning.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les consignes de l'entreprise.